



Kimberly-Clark
Sotheville les Rouen

Le livre, le papier et la communication
filpac cgt

Compte rendu CSE du 16 Janvier 2020

Hygiène et droit du salarié :

1) Réponse aux questions posées.

a) **Modalité de remplacement en cas d'absence du superviseur.**

Création d'un statut pour le remplaçant du superviseur convertissant avec un coefficient de 195 (agent de maîtrise) et un pas de 90 euros brut pour les salariés ancienne grille. En cas d'absence du superviseur et de son remplaçant, le salarié qui prendra cette fonction se verra octroyer une prime de 20 euros brut par jour.

b) **Paiement du quart d'heure de recouvrement pour le personnel intérimaire.**

La direction refuse. Les élus préviennent la direction qu'ils prennent un risque important concernant les règles de sécurité.

Nous avons eu un accident grave avec un salarié Kimberly-Clark alors qu'il était parfaitement au courant des règles de sécurité et du comportement à tenir. On pourrait imaginer qu'un salarié intérimaire arrivant sur son poste de travail, n'ayant pas la moindre information sur un équipement présentant des dysfonctionnements, quelles seraient les conséquences pour la direction en cas d'accident grave ?

Nous pensons que ce point devra être abordé avec l'inspection du travail et la CARSAT.

c) **Embauche d'une personne au service RH à la suite du départ de Martine FOSSE.**

La direction estime qu'il n'y a pas besoin d'une personne supplémentaire. Les élus constatent quotidiennement qu'il y a des dysfonctionnements dans ce service depuis son départ en 2010. Comme toujours, les tâches sont redistribuées dans d'autres services et même aux salariés sur chaîne qui doivent gérer à la fois leur travail et la gestion de leurs congés payés ! Encore une économie sur le dos des salariés...

d) **Point sur la suppression d'une personne en 2006 sur les lignes MF1 et MF2, à la suite de la mise en place des robots et des éjections automatiques qui ne fonctionnent pas.**

La direction continue de travailler sur la fiabilité de l'éjection automatique. La table ainsi que les doigts du pin-wheel seront remis en conformité sur le MF1.

Nous attendons encore la date...

e) Respect de l'accord concernant le versement de la prime de nettoyage des vêtements de travail.

Les élus attendent une jurisprudence de la part d'une autre entreprise (décision de justice). En attendant la direction applique la règle URSAFF et continue de bafouer nos accords.

f) Respect de l'accord du 12 juillet 2011 sur la garantie de ressources.

En attente d'un accord concernant la subrogation.

g) Suivi des travaux concernant l'hygiène des sanitaires, des vestiaires, des salles de pause et des espaces de travaux.

La direction répond que la remise en état des sanitaires femmes en transfo sera terminée à la fin du mois, les vestiaires, eux, sont finis.

h) Mise en place de la subrogation, à la suite des problèmes de retrait des IJSS avant leurs paiements effectifs.

Voir réponse du point f

i) Décision unilatérale du responsable des opérations et non- respect de la demande des élus concernant les cas de harcèlement et mal être de certains salariés.

La direction ne souhaite pas accéder à la demande des élus, le despotisme continu !!!

Nous n'en resterons pas là !!!

j) Montant de la rémunération et coefficient mini prévu lors du changement du statut de technicien de production.

La direction réfléchit au coefficient et un pas de 80 euros sera attribué aux salariés de l'ancienne grille.

k) Liste des demandes de CPF avec le détail des refus.

Aucune demande.

l) Retour sur l'état de santé de Vincent MERIENNE.

La direction dit qu'elle aménagera son retour pour une reprise plus sereine.

m) Retour et analyse du service RH concernant les conditions de travail et les TMS au convertant et la MAP.

La responsable RH dit qu'elle n'a pas les compétences pour constater les TMS sur les postes.

La direction attend le retour de l'ergonome. Pendant ce temps, la santé des salariés se dégrade comme augmentent les dividendes versés aux actionnaires !!!

n) Liste des lieux impactés par la présence d'amiante.

L'analyse sera finalisée à fin du premier trimestre par l'APAVE.

o) Bilan des entretiens professionnels à 6 ans.

Entretiens réalisés tous les 2 ans.

Pour 2019, 60 entretiens ont été réalisés dont 31 converting,

10 à la MAP, 4 électriciens et mécaniciens, 11 cadres et 4 personnes à la journée.

p) Prime de remplacement du cariste matières premières.

La direction étudie le sujet.

2) Respect de l'accord NAO concernant les embauches poste pour poste.

Suite au départ de MR JACOB, la direction envisage la création d'un poste « technicien de maintenance » au converting. Les élus précisent que ce salarié occupait un poste d'opérateur backstand. La direction explique aux élus qu'elle privilégie un renforcement du service maintenance.

Les élus souhaitent que le remplacement se fasse poste pour poste et en parallèle avec une création de poste au service maintenance.

3) Statut du conducteur process.

Le coefficient sera fixé à 185 et un pas de 70 euros brut pour les anciennes grilles.

Conditions de travail et sécurité :

1) Réponses aux questions posées.

a) Date de remplacement des palans, des nouvelles broches et des séparations de bobines au converting.

3 broches sont à l'essai pendant 2 mois, le palan est en cours de finalisation, ainsi que la modification de l'installation pneumatique pour la séparation des bobines.

b) Conditions de travail difficiles au converting pour les formats 140, 150, 170 et 200 mouchoirs. Demande d'une troisième personne pour les équipes simples.

Cette question reste en attente. Nous attendons les conclusions de l'enquête de l'accident de travail survenu le 2 Janvier 2020 dans les backstands, pour avoir les préconisations des différentes instances.

c) Plusieurs arrêts de travaux liés aux TMS.

Que compte faire la direction ?

La direction va instaurer la polyvalence au sein de l'usine pour réduire les TMS et attend le retour de l'étude ergonomique...

d) Modification de la trémie sous les calandres pour l'évacuation des cassés.

Un élu doit rencontrer N. ODEN pour étudier ce qui est possible de faire.

e) Retour sur la modification des équipements en 2018 sans l'avis du CHSCT et sans consultation des salariés.

M. MODARD doit faire le point sur place avec un élu.

- f) Point sur les conditions de travail sur la ligne copacking et le poste EPB.**
2 ouvertures de poste EPB sont en cours, la direction rappelle qu'il appartient aux superviseurs d'organiser au mieux leur équipe afin de soulager ces postes.
- g) Explication de la direction sur le manque d'effectifs titulaires EPB, notamment dans l'équipe C.**
(Voir réponse f)
- h) Détérioration de l'infrastructure à la MAP notamment sous le yankee, sur les contrôles d'étaisements et de renforts des poutres suite à l'arrêt annuel de la MAP.**
Étaisement toujours sous contrôle et en attente du projet CALYPSO 3 pour la fin des travaux.
- i) Dégradation conséquente des conditions de travail depuis l'installation du rideau séparant les multifolders du robot « optimus ». (Empoussièrément trop important)**
La direction dit qu'elle remplacera les extracteurs d'air, les élus répondent que ce n'est pas suffisant et que ça ne résoudra pas le problème. Les élus demandent un système d'aspiration de poussière.
- j) Mise en place de mesures exceptionnelles lors de fortes chaleurs dans l'usine.**
Ce point est traité en CSSCT, mais la direction fera le nécessaire pour palier à la chaleur.
Comme la météo, rien n'est sûr !!!
- k) Dégradation des conditions de travail dans l'établissement, état psychologique des salariés.**
Les difficultés de production rencontrées cette année ont été en partie résolues ce qui a permis d'améliorer les conditions de travail.
Mais nous restons toujours en sous-effectif pour prétendre travailler dans de meilleures conditions. Ce qui indiffère la direction !!!
- l) Entretien périodique des climatiseurs et fontaines à eau dans l'usine.**
La direction est d'accord pour augmenter la fréquence de nettoyage.
- m) Demande d'investissement concernant le remplacement de la toiture.**
Réalisation de moyens d'accès pour intervenir sur la toiture mais pas d'investissement pour la changer.
- n) Avis du CSE concernant le projet de suppression du risque lié à la co-activité entre le chariot élévateur et les piétons.**
Le CSE rendra un avis lorsque qu'il verra le chariot.
- o) Remplacement de tous les pisseurs de l'atelier MAP par des lances incendie.**
La commande est en cours.

- p) Modification du serrage des plieurs des backstands MF.**
La direction a pris cette modification en compte à la suite d'une fiche verte réalisée par un salarié.
- q) Mise en place de protections sur les boulons des structures des dévidoirs MF.**
La direction dit que c'est noté dans le plan d'action.
- r) Retour de la direction concernant l'étude d'un moyen d'accès sécurisé pour la lutte contre les incendies à la MAP.**
En cours d'étude.
- s) Sécurisation des co-activités piétonnes chariots au parc à pâtes et rénovation des sols.**
Les sols seront refaits partiellement, mais malgré les nombreuses mises en garde faites par les élus, la direction ne met pas les moyens nécessaires pour éviter les accidents.
Concernant la sécurité, la direction ne devrait pas faire d'économies.
- t) Demande de sécurisation des produits chimiques.**
Une appropriation a été faite pour descendre les produits chimiques dangereux du plancher MAP au sous-sol.
- u) Standardisation des commandes de moletage pour éviter les accidents.**
La direction a chargé le fournisseur d'étudier ce qui peut être fait.
- v) Information sur la nomination d'un référent handicap.**
Mr Eric BOISSY sera le référent handicap.
- w) Difficultés de reprise d'un poste de travail, lors d'une longue période sans l'avoir pratiqué.**
Si un salarié n'a pas pratiqué un poste depuis plus de 6 mois, une formation lui sera refaite.
- x) Détail et répartition au réel concernant les budgets de sécurité et des conditions de travail pour 2019 et les années à venir.**
Les élus recevront ces détails lors des prochains budgets.
- y) Plan d'action de la direction à la suite du retour des mesures de bruit au convertant.**
La direction attend l'installation du crimping sur les backstands MF2 pour effectuer une nouvelle mesure de bruit.
A la suite de cette mesure, la direction changera les filtres des bouchons d'oreilles si cela est nécessaire.
- z) Vêtements de travail supplémentaires pour les électriciens.**
La direction a fourni des vêtements supplémentaires.

aa) Suivi de la pince Hydraulique de découpe de fil de fer des paquets de pates à la stock prép.

La direction informe les élus qu'une 2^{ème} pince va être fournie.

2) Retour au CSE de l'accident de travail de Stéphane PEREIRA.

La direction attend les recommandations de l'APAVE.

3) Définition du statut et modalités de prévention des risques pour les travailleurs isolés.

Ce point sera traité en CSSCT, les élus alertent la direction sur le fait que l'on a des travailleurs isolés dans l'usine et qu'il est nécessaire de mettre des moyens en place.